											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
341				31/01/18			x							x	x		x				**M. DE MICHELIS St Germain** Il est facile et très à la mode de déclarer qu'un projet est mal étayé, que les études n'existent pas, que les chiffres ne sont pas démontrés, qu'il faut différer, compléter, et les mêmes 10 ans plus tard déclarent que le projet est trop vieux. Ainsi donc, le dossier d'enquête serait incomplet Chacun peut en consulter les composantes, et il est au contraire extrêmement précis et complet. http://stgermain-acheres.tram13-express.fr/documentation/ Moi, je les ai lus. Et ce n'est pas le tramway de Poissy, le croisement avec le RER EOLE ne pouvait pas se faire en dehors d'une gare, sinon on aurait accusé les élus régionaux, départementaux et municipaux d'être des abrutis , et on aurait eu raison. Tous les étudiants du Val de Seine pourront se rendre plus aisément vers St Germain et le sud des Yvelines Poissy sera plus attractive, comme St Germain qui sont sur le même bateau avec ce projet, et le commerce ne s'en portera que mieux. Ce tracé n'est pas le plus facile, mais c'est le seul qui a du sens. Je suis favorable au tracé URBAIN
342				31/01/18					x						x		x				**M. Georges DECKER. 68 rue Adrienne Bolland POISSY** TRAM 13 Express Quel joli nom, mais j'ai juste peur que ce Tram ne sera ni Express, ni urbain : - quelle est la durée d'un trajet Cergy – Versailles, objectif initial de la TGO ? - quelle distance peut-on parcourir en urbain à Poissy d'un point A à un point B ? J'habite le fond du quartier Saint Exupéry. Où puis-je aller à POISSY ? Pour aller au centre ville, je dois faire la moitié à pied, alors pourquoi payer un billet au prix fort (je suis retraité sans carte Navigo), autant tout faire à pied - puis-je aller au cœur de notre ville voisine Saint Germain en Laye ? NON, il faut changer de train en cours de route . Quel temps cela va-t-il me prendre ? La preuve du manque de pertinence du TRAM 13, il est question de dépenser encore de l'argent pour faire une voie de bus Saint Germain en Laye – POISSY en site propre en parallèle au TRAM. - Qui peut aller au Lycée et autres centres de formation du Technoparc ? Personne, il faut encore une correspondance avec un bus ! Je me pose sérieusement la question de sérieux des estimations de nombre de voyageurs pour le TRAM. Quel coût par voyageur effectif sur ce tracé urbain ? Quel impact du TRAM sur la circulation, en particulier Boulevard Gambetta ? Je n'ai aucune confiance dans les estimations de l'équipe projet et j'ai peur que Poissy soit complètement bloqué, en particulier en heure de pointe. Combien va coûter le maintien de la ligne SNCF de la Grande Ceinture en parallèle du TRAM urbain pour un hypothétique passage de 3 trains de marchandise dans les 20 ans qui viennent ? Cela paraît absurde. Rue Adrienne Bolland, le projet n'est pas sérieux : - quelle solution pour maintenir l'accès voiture et piétons à nos maisons (le double sens est nécessaire, nous sommes dans une impasse) - quid du stationnement supprimé (à La Bruyère on s'en préoccupe, à Saint Exupéry manifestement pas) - quel budget pour la reconstitution d'un mur anti bruit entre la voie ferrée et notre lotissement ? - quelle garantie contre le bruit supplémentaire et les vibrations pour les riverains proches ? Ce que j'ai entendu dans les réunions publiques ne m'a pas convaincu et ce sera une catastrophe pour les riverains. Nous avons malheureusement subi un avant goût du manque de sérieux des entreprises comme des maîtres d'œuvre et d'ouvrage, pour les travaux sur le RER E (massacre à la tronçonneuse en 2017 : sans intervention de Mr le Maire rien n'a bougé, et encore aujourd'hui la réparation est très sommaire). Tout le monde parle des problèmes de budget pour les chantiers « transport en commun » en Ile de France et de nombreux reports sont évoqués … Dans ce contexte, comment espérer que les moyens nécessaires pour une solution de qualité soient débloqués ? Cela fait mal au cœur d'être contre un projet de transport en commun, mais si on n'a pas les moyens de faire « sérieux », il vaut mieux trouver une autre solution et abandonner ce tracé.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
343				31/01/18														x	x		**Anonyme** Page 158 de la Partie 2 : Résumé non technique (Pièce F : étude d'impact), il est mentionné que « la desserte du Technoparc est une variante analysée dans le document », or aucun paragraphe de la documentation ne traite de ce sujet de manière détaillée, c'est bien dommage alors que de très nombreuses questions sur cette desserte ont été posées lors de laphase de concertation !
344				31/01/18				x			x			x	x		x				**Anonyme** La poursuite de la phase 2 du Tram13Express n'a de sens que si un engagement des instances décisionnaires est formellement donné sur la prolongation de la ligne jusqu'à Cergy-Pontoise (phase3) afin d'atteindre l'objectif initial de cette liaison. L'insertion du tracé urbain est une opportunité pour la ville de Poissy de réaménagement rationnel et moderne de quelques axes principaux de circulation. Au delà de la station Poissy ZAC, un tracé vers Achères en longeant la RD30 aurait été plus pertinent en terme de desserte des bassins de vie et d'activités, même en tenant compte de la contrainte de traverser des zones inondables. Cette variante n'ayant pas été retenue, établir à pratiquement égale distance de la gare d'Achères-ville et de la station Poissy-ZAC un arrêt à l'emplacement dénommé Chêne feuillu serait très utile pour la population en nombre important du sud d'Achères et pour un accès piétonnier au Technoparc sans que cela perturbe fondamentalement l'exploitation du Tram13express qui est exploité en mode tramway sur ce tronçon (vitesse 50 km/h). L'accès à cette station pourrait se faire par le « chemin de Rocourt » et la route des Loges, chacun à aménager. Un tel maillage resterait cohérent d'une desserte de zones aussi densément peuplées que par exemple celles rencontrées au niveau des agglomérations de St-Cyr et de St-Germain en Laye (espacement entre stations analogue) le long du tracé de la phase 1. En partant du principe que la correspondance avec la ligne RER E / groupe V s'établit à Poissy-Gambetta, la mise en place d'un simple arrêt sans correspondance à Chêne Feuillu au lieu de la gare de correspondance optionnelle prévue dans le cadre du tracé initial est de surcroît beaucoup moins coûteux même s'il renchérit un peu (à bon escient) le coût global du projet avec tracé urbain. OUI AU TRACÉ URBAIN mais celui-ci peut-être optimisé pour améliorer l'offre de service.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
345				31/01/18		x			x			x		x							**Mme Jeanne POTHIER conseillère municipale de POISSY 15 rue charles de Foucauld** Gardons le tracé Tram13 EXPRESS initial conçu pour établir une liaison Nord-Sud dans les Yvelines, sans passer par Paris. La TGO devait être mise en service en 2019 le tracé urbain reporterait cette mise en service d'au moins sept ans. • L'allongement du temps de parcours de cette liaison Nord-Sud qui se voulait EXPRESS, il ne serait que de « seulement » 4 minutes ? Cela me paraît très optimiste. Les études a posteriori ont montrées qu'en milieu urbain dense (automobile, vélos, piétons) les vitesses sont inférieures aux estimations. Par exemple, à Paris la Cour des Comptes indique que le T3 circule à 16 km/h au lieu des 20 annoncés promises. • Une liaison rapide vers Saint-Germain ? Comment est ce possible puisque on devrait passer par une correspondance à Saint-Germain Grande Ceinture ? La liaison en bus actuelle en site propre est très rapide (environ 7 minutes). Envisagerait on de la supprimer ? • On nous parle d'une baisse de trafic de 20 % pour 2026. Mais les porteurs du projet, lors d'une réunion avec les associations au siège d'Île de France Mobilités le 7 décembre 2017, avouaient que cette baisse ne viendrait pas d'un changement de comportement des usagers mais plutôt de la réduction des voies contraignant mécaniquement la circulation et entraînant un report de flux sur les voiries adjacentes. Sur le même sujet, la Cour des Comptes, avait jugé en 2010 le report du trafic automobile vers le tramway surestimé par le STIF et la RATP. • Ce tracé urbain aurait pour avantage de relier les gares de Grande Ceinture et celle du RER. Notons que la station Poissy RER prévue n'est pas franchement à côté de la gare SNCF. De plus aucune étude sérieuse n'a été menée sur la liaison qui pourrait être mise en place dans le cadre du tracé initial, par des navettes électriques autonomes (testées dans d'autres villes d'Île de France). • Quel sera l'impact des travaux pendant toutes ces années sur les riverains alors que la circulation est déjà problématique ? • Il faut parler aussi des nuisances sonores et des vibrations, notamment pour l'école maternelle Péguy qui sera proche de la rampe de décrochage, les réponses des porteurs du projet n'ont pas été convaincantes sur ce point. Que dire des destructions de maisons et jardins cours Gambetta et du Clos Saint-Germain en bout du quartier St Exupéry ? Comment compenser ce qui contribue au bien-être des habitants comme les 300 arbres qui seront abattus ? • Les chiffres annoncés sur le nombre de personnes concernées (37 000 au lieu de 7 000) sont une parfaite illustration de « je fais dire aux chiffres ce qui m'arrange ». Sur quelles données objectives reposent ces hypothèses ? La fréquentation prévisionnelle (17 000 au lieu de 10 500) est bien moins mise en avant. Parce que moins favorable au tracé urbain ? • En cette période de contraintes budgétaires pour tous, ce tracé urbain a un surcoût de 115 M€, ce qui à mes yeux est un gaspillage de l'argent public donc celui des citoyens. Le tracé urbain entraîne la nécessité d'effectuer des travaux d'assainissement sur le parcours envisagé. Ile de France Mobilité ne prend pas en charge ces travaux. Quel montant représentent-ils et qui en assurera le financement ? • Où est la cohérence de ce projet-ci avec d'autres projets importants comme la restructuration de la gare de Poissy, l'arrivée d'EOLE, la requalification de la RD 190 ?
346				31/01/18				x							X						**M. J. LADOUE 9 allée des ifs 78510TRIEL SUR SEINE** Bonjour, Oui le passage urbain est un réel progrès pour ce projet. Mais soyons encore plus ambitieux: - Un arrêt au Technoparc me semble indispensable pour une desserte efficace de cette zone qui représente un fort potentiel (lycée, zone industrielle et Sud d'Archeres) - En complément au schéma de desserte envisagé, prévoir une liaison directe Acheres / Poissy / St Germain RER, qui permettra aussi un fort apport de voyageurs, alors qu'une correspondance à St Germain Ceinture découragera de nombreux voyageurs potentiels - Cette desserte Acheres / Poissy / St Germain RER, permettrais d'envisager une extension Nord vers Pontoise, avec une exploitation en deux tronçons distincts ou avec chevauchement partiel de desserte.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
347				31/01/18					x				x	x			x				**M. P. ROLLAND POISSY** Ce tracé urbain est mauvais à plus d'un titre : - retard de 10 ans la mise en service de la desserte, pourtant promise depuis 20 ans, - allongement sensible du temps de trajet global du fait de deux nouvelles stations en centre-ville, - coût supplémentaire évalué à 150 millions d'euros, et tout n'est pas intégrer dans cette estimation, - abattage de plus de 300 arbres le long du parcours en ville, - destruction de maisons et jardins cours Gambetta et du Clos Saint-Germain - difficultés de circulation aggravées dans le centre (le dossier de présentation fait état d'une réduction de 20 % de la circulation au niveau du rond-pont de l'Europe, mais de l'aveu même des porteurs de projet, cette réduction est "mécanique" du fait des aménagements pour le tram, reportant le flux sur les voiries adjacentes et parallèles), - nécessité de travaux d'assainissement le long du parcours urbain préalablement à l'arrivée des rails, non chiffrés à ce jour, - refus d'étudier une liaison entre les deux gares par navettes électriques autonomes (pourtant développées par la région en d'autres lieux d'Île de France), - risques de vibrations et de nuisances sonores sur le trajet, notamment à proximité immédiate de l'école maternelle Péguy - absence de concertation pour s'assurer de la cohérence d'ensemble entre les grands projets : tracé urbain du tram-train, restructuration totale de la gare RER, requalification de la RD 190 (voie au-delà du pont à Carrières) ; concertation reportée à plus tard selon les porteurs de projet.
348				31/01/18					x								x				**Anonyme** Je suis contre le tracé urbain compte tenu du budget disproportionné. J'ai lu que le département finance, je comprends mieux l'augmentation de 66 % de la taxe foncière. Il vaut mieux investir ailleurs qu'à Poissy qui possède un très bon niveau de transport en commun
349				31/01/18					x												**Anonyme** Ayant eu avec attention tous les documents disponible sur le site, je m'aperçois que tout est fait pour prouver que le tracé urbain est le meilleur. Mais, en réalité ce ne sont que des chiffres orientés, des estimations perfectibles, des points positifs qui reviennent inlassablement. Madame la Présidente, je vous demande de bien vouloir conclure que ces études ne sont pas d'une qualité suffisante. Même l'AE considère que plusieurs points ont été omis ou sont imprécis. Le mémoire en réponse est totalement déroutant car il ne répond à rien mais indique juste que tout ira bien, lamentable. Ne pouvant pas me prononcer sur si peu d'éléments, je préfère que le tracé initial qui n'avais pas amené de contestation de la population.
	350			31/01/18				x			x		x		x						**Association POISSY DE TOUTES NOS FORCES (même contribution que celle déposée le 19/01 n°112)** Contribution à l'enquête publique. Madame la Présidente Nous vous transmettons ci-jointe la contribution de l'association POISSY DE TOUTES NOS FORCES; Il est dommage que les contributions de personnes morales structurées ne soient pas plus visibles sur le registre, comme celà avait été le cas lors d'autres enquêtes sous le vocable de "contributions ou cahiers d'acteurs" ou autres. Merci de votre attention Patrick Meunier Trésorier. Dito obs 112
351				31/01/18					x												**Anonyme** Comment oser dire que le tram 13 va rapprocher Poissy de St Germain alors qu'en partant e Poissy le tram ne nous emmène qu'à St Germain GC, loin, très loin du centre ville et des collèges et Lycée ? je ne suis donc pas favorable à ce projet

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
352				31/01/18														x	x		**Anonyme** Madame la Présidente, je me permets de vous écrire pour vous rappeler que les associations Poissy de toutes nos forces et Cœur de Poissy ne peuvent en aucun cas se prétendre indépendantes. En effet, vous pourrez constater que d'une part les propos repris dans leur communication sont les mêmes que ceux de la municipalité et que, d'autre part, les intervenants sont également les mêmes comme pour m. Meunier porteur du projet en tant qu'adjoint au Maire de Poissy et Trésorier de l'association. De ce fait, outre l'utilisation des moyens publics pour vanter ce projet (magazine municipal, livret édité par la Mairie, ...), ces associations viennent en rajouter en publiant à plusieurs reprises leur avis sur ce registre. Je vous remercie de bien prendre en compte cet élément avant de rendre vos conclusions.
353				31/01/18														x	x		**Anonyme** Il est très difficile de comprendre les projets sur Poissy. En effet, cela part dans tous les sens: RER E, tram 13, pôle gare, nouvelles routes, nouveaux ponts, ... Pourrait-on avoir une synthèse de tous ces projets pour connaitre ce qui va réellement se passer en 2025 ?
354				31/01/18			x							x							**Anonyme** Bonjour, souffrant d'un handicap, je suis contraint de me déplacer en chaise roulante. Accéder au transport en commun est un parcours très difficile surtout sur Poissy. Je me réjouissais donc de la promesse d'un tram avec un accès PMR. Mais quelle déception que de constater l'éloignement de l'arrêt gare de la gare RER elle-même ? Il faudrait donc améliorer ce point.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
355				31/01/18				x			x			x			x				**Anonyme** Aux détracteurs du tracé urbain et défenseurs du tracé initial qui prônent une navette entre la gare SNCF Poissy-RER-Transilien et la gare Poissy-GC : cette navette, devra pour assurer une qualité de service régulier se déplacer en site propre, or une telle infrastructure pour un moyen de transport en mode non guidé, occuperait encore plus de place que l'emprise proposée pour le Tram-train dans la RD190, lequel fonctionne justement lui en mode guidé. Si vous voulez expérimenter un « laboratoire pour des navettes électriques autonomes », la liaison à créer entre Poissy-ZAC et le Technoparc qui est une zone d'activité dont l'essor est encore à venir, s'y prêtera bien mieux lorsque l'essentiel du trafic PL/VL/VP de ce tronçon en aura été dévié. A ceux qui annoncent que la correspondance entre la station Poissy-RER du Tram13express et la Gare SNCF de Poissy RER-Transilien n'est pas optimisée sous prétexte qu'il faudrait trop de temps pour relier les deux quais, je les invite à revenir plus souvent à Paris ou dans sa proche banlieue et à chronométrer aux heures de pointe et à vitesse de marche à pied normale le temps qu'il faut pour établir une correspondance entre lignes de métro ou par exemple à St-Lazare entre un quai du métro et les quais de la gare SNCF, ils se rendront à l'évidence que les estimations des porteurs du projet Tram13express ne sont pas aussi irréalistes qu'on veut nous le faire croire. Pour les partisans de la station d'Achères Chêne-feuillu : ainsi que cela a été décrit dans les documents soumis à l'enquête publique initiale de 2014, l'option de création d'une gare (coût estimé à 50M€ quand même !) était subordonnée au passage de la LNPN (coûts en dizaine de milliards d'Euros) dans un fuseau incluant cette gare, or le COPIL LNPN a décidé en octobre 2017 que ce fuseau (appelé PM centre) n'était pas économiquement viable pour lui préférer le fuseau dit PM Sud qui passe complètement au sud de Poissy. En conséquence, dans les conditions actuelles des aménagements ferroviaires prévus, la gare d'Achères Chêne-feuillu ne sera jamais réalisée. La correspondance du Tram13express avec le RER E et les lignes du groupe V ne peut donc raisonnablement se faire à coût raisonnable qu'au voisinage immédiat de de la gare SNCF de Poissy-RER-Transilien. En revanche, cela n'obère pas la possibilité d'y installer un simple arrêt sans correspondance avec le RER E et les lignes du Groupe V, pour desservir la zone pavillonnaire assez peuplée du sud d'Achères et par un accès piétons/cycles le sud du Technoparc. Ile de France Mobilités doit s'attacher à préciser son projet en incluant cet arrêt qui devrait pouvoir être réalisé avec des surcoûts marginaux eu égard au devis annoncé. Ce petit complément d'étude pourrait légitimement constituer une réserve dans l'Avis rendu par la Commission d'enquête publique.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
356				31/01/18								x		x			x				**M. PIERRAT 1 rue Simonet POISSY** Le projet de tracé alternatif passant par le centre de Poissy est le fruit de la volonté d'élus locaux, et ne correspond pas à une logique d'intérêt général, de la même façon qu'un grand nombre de gares TGV érigées dans des villes moyennes en dépit du bon sens. Tout d'abord, le trajet alternatif représente des coûts supplémentaires significatifs, ainsi qu'un allongement considérable de la durée du chantier. A cela s'ajoutent plusieurs années de circulation difficile et d'amoindrissement de la qualité de vie dans les quartiers de Poissy concernés par le passage du tramway. Lors des travaux pour le tramway à Paris, nombre de commerces avaient vu leur chiffre d'affaires baisser nettement, voire ont dû fermer. Les riverains aujourd'hui enthousiastes quant à ce projet seront probablement les premiers à en pâtir. Ces nuisances seraient justifiées s'il résultait de ce projet une amélioration de la mobilité dans le territoire. Il n'en est rien. L'aspect "express" du tram-train sera considérablement affaibli, le temps supplémentaire prévu pour le nouveau tracé apparaissant largement sous-dimensionné. La liaison entre Poissy et Saint-Germain-en-Laye est déjà assurée par un bus circulant sur voie dédiée et fonctionnant bien. Les flux entre le centre de Poissy et les dessertes prévues jusqu'à Saint-Cyr sont trop mineurs pour justifier le passage dans le centre d'une ligne de tram qui aura par ailleurs une fréquence faible, et sera donc peu utilisée pour les déplacements intra-urbains. Il convient donc de respecter, pour une fois, la lettre et le calendrier du projet initial et de ne pas le compromettre par une explosion des coûts et des délais du fait d'un caprice d'élus locaux.
357				31/01/18					x								x				**Mme Jacqueline FANCHON** Le tracé urbain n'apporte aucune amélioration pour les usagers , la modification des horaires de circulation des bus depuis novembre 2017;est tout à fait appropriée. Les bus s'arrêtent devant la gare et non à 200m ,!!!! Le coût est tout à fait prohibitif et non justifié par cette soi-disant amélioration
358				31/01/18															x		**Anonyme. (voir observation n°344)** Correction d'une coquille dans la contribution n° 344 : Remplacer "Poissy-Gambetta" par "Poissy-RER" => Lire : "En partant du principe que la correspondance avec la ligne RER E / groupe V s'établit à Poissy-RER, la mise en place d'un simple arrêt sans correspondance à Chêne Feuillu au lieu de la gare de correspondance optionnelle prévue dans le cadre du tracé initial est de surcroît beaucoup moins coûteux même s'il renchérit un peu (à bon escient) le coût global du projet avec tracé urbain." Le reste de la contribution est inchangé.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
359				31/01/18			x							x		x					**Anonyme** OUI AU TRACÉ URBAIN mais quelques défauts et inconvénients à corriger. Refonte des lignes de transports collectifs : il est à déplorer que le dossier ne fasse qu'évoquer la restructuration du réseau de bus sans donner plus de détail alors qu'il s'agit de moyens très importants pour rabattre les usagers sur le Tram13express et consolider l'intérêt de ce tracé urbain. Lors de la réunion de concertation du 6 juillet 2017, une esquisse d'aménagement d'un accès piétons/cycles au sud-ouest du Technoparc à partir de la RD30 en provenant du quartier Saint-Exupéry a été présentée. Cet aménagement n'a aucune raison d'être lié au calendrier de réalisation du Tram13 express, il doit donc être réalisé au plus tôt avec une VRAIE piste cyclable le long de la RD30. La modification du fonctionnement du carrefour RD 190 (Bd Gambetta) / Rue Charles Maréchal proposée par les porteurs du projet ne permet plus aux riverains de cette rue côté Ouest de circuler vers le Nord (alors qu'il s'agit de 70% des mouvements tournants à l'horizon 2025 selon l'étude de trafic routier) et aux riverains du côté Est de déboucher sur ce boulevard (alors que ces mouvements sortant représentent 50% des mouvements). Il faudra donc inverser le sens de circulation dans la Rue Charle Maréchal côté Est depuis le boulevard Gambetta jusqu'à, au moins, la rue Constanti. De même, côté Ouest de cette rue, la proposition de remplacement du feu tricolore par un STOP rendra quasiment impossible le passage aux heures de pointe. Il faudrait également inverser le sens de circulation de ce tronçon Ouest. Pour le choix du scénario 2 de l'insertion sur le carrefour de l'Europe et les études de mouvements tournants associés, le devenir de l'accès en entrée/sortie au parking « visiteurs » de PSA Pôle 1 à partir de la RD 308 (boulevard Robespierre) semble avoir été oublié… Une ZAC est une notion temporaire, la station POISSY ZAC doit être rebaptisée POISSY ROUGET-DE-L'ISLE ou POISSY SAINT-EXUPÉRY ou encore POISSY-EST…
360				31/01/18		x	x				x			x	x		x				**Contribution du département des Yvelines à l'enquête publique complémentaire du T13 express phase 2** Contribution de sept pages, résumé : Le département expose ses motivations pour le soutien au tracé urbain. - **Ce tracé est à la hauteur des enjeux de développement du pôle de POISSY et des communes environnantes** : ce projet est un "structurant support au développement économique et résidentiel d'un secteur en pleine mutation" (la "boucle de la Seine"). Les chiffres de l'étude montrent que "la rentabilité socio-économique est sensiblment plus avantageuse ... son taux interne passerait de 5,8% à 7,7%" - **Un tracé permettant de renforcer le maillage du réseau de transport** : par : "une corespondance garantie avec le RER E" en gare de Poissy qui devrait permettre d'améliprer "l'intermodalité grâce à des correpondances efficaces en gare de Poissy. - **Un cadre de vie revalorisé grâce au tracé urbain** : renouvellement des espaces publics, circulation apaisée : grâce en partie à des "projets dont la maîtrise d'ouvrage est portée par le Département des yvelines" comme : liaison RD 30- RD 190 (pont d'Achères) ; requalification de la RD 190 entre Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy, avec l'intégration d'un TCSP dans la partie urbaine ; le prolongement du Bd de l'Europe à Poissy.
361				31/01/18			x														**M. Jean-Claude PICHET 3 rue Théodore de beze POISSY** Je suis pour le tracé numéro 2.CAR C'EST L'AVENIR DE POISSY.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
362				31/01/18					x					x			x				**Mme Geneviève CHIGNAC 66 AVENUE FERNAND LEFEBVRE - RESIDENCE LEFEBVRE POISSY** Le Tram 13 express, anciennement dénommé Tangentielle Ouest (TGO), a pour objectif une desserte rapide de banlieue à banlieue reliant les pôles d'emploi de l'ouest parisien. Le tracé retenu, et validé par le STIF (devenu Île France Mobilités) au terme de l'enquête publique de 2013, devait emprunter la voie SNCF existante et réutilisait au passage la gare de Grande Ceinture à Poissy. La ligne devait être mise en service en 2019. Le tracé urbain avec la création de trois nouvelles stations en ville, proposé depuis 2014 par le maire de Poissy, détourne le Tram 13 express de son objectif initial et entraîne des conséquences déplorables. ? La mise en service de la ligne est retardée de dix ans du fait des nouvelles études, de l'enquête publique complémentaire, des délais d'appels d'offre, de procédures contentieuses probables, de cinq années de travaux, etc. ? Le temps de parcours sera sensiblement allongé, non seulement par les arrêts aux deux stations supplémentaires, mais aussi par la vitesse très réduite que le tram sera contraint d'adopter en ville. Sur ce point particulier, le maire de Poissy présente le tracé urbain comme l'opportunité de "repenser en profondeur les modes de déplacement" (conseil municipal du 29 janvier 2018). Mais, a-t-on besoin d'un tramway pour réfléchir aux modes de transport en milieu urbain, pour favoriser les circulations douces, pour réfléchir à la place des piétons, des cyclistes et des automobilistes dans la ville ? Ne s'agit-il pas tout simplement d'une volonté politique qui pourrait être affirmée dès à présent et se concrétiser dans des actions adaptées aux objectifs? ? Les porteurs de projet du tracé urbain mettent en avant la desserte de la gare RER. Or, selon les plans officiels la station dite Poissy RER est située en réalité à 300 m de la gare, distance bien longue pour des personnes à mobilité réduite, d'autant qu'il leur faudra traverser une circulation dense à proximité du rond-point de l'Europe pour arriver sur la place Georges Pompidou. De la même façon, comment affirmer que la ZAC Rouget de Lisle sera desservie par le tram alors que la station sera située après le croisement avec l'avenue de Pontoise, soit bien après la ZAC ? Les résidents de la ZAC, ne marcherons pas en sens inverse jusqu'à cette station pour prendre le tram. Il sera plus aisé pour eux de gagner directement la gare RER à pied. Toujours en terme de desserte, un tram a vocation à irriguer la ville pour permettre à tous les habitants de se rendre directement et rapidement aux endroits essentiels comme une gare. Le tracé urbain présenté ignore le centre-ville, le Clos d'Arcy, Beauregard et la Coudraie, Bethement et la Bidonnière. Rien n'est pensé pour compenser ce manque. ? Les conséquences sociales et environnementales du tracé urbain sont graves puisqu'il entraîne des expropriations, la dévalorisation de biens immobiliers, et l'abattage de près de 300 arbres dans Poissy ? Il est profondément regrettable qu'une desserte par navettes électrique autonomes entre la gare de Grande Ceinture et la gare RER n'ait pas été étudiée. Les porteurs du tracé urbain écartent a priori cette solution, estimée aussi contraignante et onéreuse que le passage du tram mais sans donner aucune évaluation d'impact, d'avantages et d'inconvénients et de coût. Pourtant, les navettes de ce type, expérimentées par ailleurs dans plusieurs villes d'Île de France, permettraient de desservir directement la gare RER, n'auraient pas eu les conséquences sociales et environnementales ci-avant exposées, pourraient être mises en service rapidement à un coût bien moindre que pour le tram. ? Le tracé urbain coûte 150 millions de plus que le tracé initial. Faire des efforts financiers est tolérable quand ils ont pour résultat d'une amélioration claire et reconnue du service rendu. Or, ce trajet est porteur
																					trajet est porteur de perturbations graves aussi bien pour les usagers que pour les riverains alors que le tracé initial les évite en coûtant moins cher. Geneviève Chignac Directrice territoriale en retraite Ancienne maire-adjointe de Poissy Ancienne conseillère régionale

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
363				31/01/18						x							x				**Anonyme** Réponse à la contribution 355. - évacuer a priori l'usage de navettes au simple motif qu'elles devraient se déplacer en site propre plus large que celui du tramway est un argument sans fondement. Aucune étude n'a été menée sur ce sujet. aucune évaluation en terme d'impact et de coût ! La solution tram s'imposerait donc sans autre forme de procès ! - à l'inquiétude légitime d'une correspondance entre les deux gares qui ne serait pas optimisée, le rédacteur renvoie sur les retards observés à Paris ! Non seulement il reconnait implicitement des décalages d'horaires, mais s'appuie sur des exemples plus mauvais pour justifier les défauts de la correspondance à Poissy ... - quant à un arrêt au Chêne feuillu, proche du Technoparc, la raison de l'abandon de cet arrêt serait dû au coût très élevé d'une gare. Mais les partisans du tracé initial demandent simplement une station de tram, donc un équipement bien moins onéreux.
364				31/01/18					x					x							**Anonyme** Le Conseil Départemental, financeur à 30 % du projet, a-t-il vraiment une vision globale du projet ? Dans son avis de soutien au projet, il indique: "En seulement 4 minutes à pieds il sera possible de rejoindre de nombreuses lignes de bus (28 lignes dont plusieurs express en direction de Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines) qui desservent la gare et les futurs équipements et services de ce pôle." Mais il semble omettre que la gare routière va passer au Nord et donc éloigner ces 28 lignes de bus ! La vision globale du projet semble floue pour tous. Pourrions-nous avoir une vision globale de l'aménagement de la gare avec le tram et les lignes de bus ainsi que du rond-point de l'Europe ? Je rappelle que pour aller de la station Tram à la gare Sud en 4 minutes, il faut traverser la moitié du boulevard Gambetta et l'avenue Maurice Berteaux avec une estimation de 800 voitures en heure de pointe (carte p.6 du document du Département).
365				31/01/18						x					x		x				**Mme Chantal DELACROIX 176, avenue du Générale Charles de Gaulle ACHERES** Lorsque j'ai acheté mon appartement il y a plus de 20 ans, dans l'argumentaire de vente il y avait déjà la promesse d'une liaison Achères, Saint-Germain-en-Laye utilisant les rails de l'ancienne grande ceinture. Alors que nous n'y croyions plus, ces dernières années le projet a refait surface. Il devait aboutir en 2020. Nous y sommes. Soudain, dernièrement, un nouveau trajet est proposé qui reporte à 2026 la mise en service ! Projet nettement plus onéreux, imposant d'importants travaux coupant la ville de Poissy en 2, n'incluant plus d'arrêt à Achères chêne feuillu, arrêt qui aurait permis plus de mobilité aux habitants de ce quartier mais aussi d'accéder au Techno parc, véritable pépinière d'entreprises et comprenant un Lycée. A mon avis ce nouveau tracé n'est plus "à la mode". D'abord trop cher. Il ne tient pas compte de l'évolution des technologies actuelles en matière de transport. Il aurait été judicieux de privilégier la RAPIDITE de mise en oeuvre du trajet initialement retenu en réutilisant au mieux les infrastructures initiales à un coût raisonnable et de lui adjoindre les nouveaux modes de mobilité plus flexibles. Bus électrique, bientôt voiture autonome, vélo électrique. Nous savons que dans les prochaines années nos modes de vie vont changer : organisation du travail, loisir .... Les PME PMI sont appelés à se développer. La priorité n'est-elle pas de leur faciliter les conditions d'accès au travail sans oublier les usines PSA, bien sur, ces usines seront facilement rejointes en bus ou voiture autonome dans un avenir proche, sans oublié le vélo, bon pour la santé. En résumé, nous avons besoin d'une solution transversale rapide, ensuite d'un projet complémentaire de mobilité flexible et moderne nous permettant de faire face aux défis à venir, avec une meilleure qualité de vie. Merci

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
366				31/01/18															x		**Anonyme** Lu sur l'avis du département : "Le développement résidentiel et urbain est également très dynamique, comme en témoignent la ZAC Rouget de Lisle, située à proximité de la gare de Poissy, d'une capacité de l'ordre de 2 000 nouveaux logements, des commerces et activités à l'horizon 2030 ou encore le projet Carrières-Centralité (2 800 logements)". Si la ZAC est à proximité de la gare de Poissy, pourquoi faire un arrêt Poissy-ZAC ? Cet arrêt est uniquement une promesse aux promoteurs mais il ne sert à rien.
367				01/02/18			x				x			x							**Mme RAILLENCOURT, 78300 Poissy** "Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout" (La Vie à Paris de Jules Claretie) Après s'être privée de l'A104 qui lui offrait un contournement routier, certains - pour beaucoup les mêmes - ont pour seule ambition de maintenir Poissy sous la chappe dans l'asphyxie du trafic automobile. Heureusement que d'autre voient un peu plus loin. Merci à ceux qui nous proposent une solution nouvelle de déplacement interurbaine depuis Poissy dans un temps garanti ! Une solution accessible, contrairement au tracé initial hors de portée totalement inutile. Oui nos mobilités vont changé : au prix du carburant à ce jour, elles vont effectivement changé, et vite ! Oui au tracé URBAIN du tram 13 à Poissy
368				01/02/18					x		x			x							**Anonyme, St Cyr** j'habite à St Cyr et j'étudie à Cergy. Quelle dommage que l'enquête publique ne soit que sur Achères, Poissy et St Germain alors que le détournement du trajet intéresse toute la ligne. Pour ma part, cela va m'ajouter un temps de trajet non négligeable. En plus, quelle garantie avons nous si un véhicule tombe en panne sur le boulevard Gambetta à Poissy ? La zone 30 prévue n'est surement pas un gage de ponctualité, il aurait fallu voire plus large avec une vraie vois cyclable. Je suis donc CONTRE ce projet !

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
369				01/02/18						X	x			x	x		x				**Philippe MICART, 36 rue Adrienne BOLLAND, 78300 Poissy** bonjour, le tracé intra-urbain est un non-sens. Pourquoi? Tout d'abord un surcoût épouvantable : cette dette sera payée par nos enfants et par nous. Les impôts seront donc fatalement impactés. Vu que ce second tracé a pour but de relier le pôle tertiaire de Peugeot, premier employeur de la ville, il faut tout de même rappeler que plus on paie d'impôts, moins on peut acheter de voitures... Peugeot est le premier employeur de la ville et il faut, de mon point de vue, leur faciliter la tâche. La solution que j'ai proposé en conférence publique et qui consiste à créer des navettes entre la gare de tram de Poissy du 1er tracé, et le pôle tertiaire a été entendu par beaucoup. Je n'ai à ce jour pas vu d'éléments sérieux permettant de contredire la faisabilité d'une voie centrale Boulevard GAMBETTA pour permettre une circulation facilitée de ces navettes. Le tracé intra-urbain est un non-sens par les nuisances et les travaux monstres qui engendreront des relogements. Voilà bien l'exemple typique de la décision technocratique prise par des décideurs qui ne seront pas impactés par ces nuisances. M. BEDIER, M. OLIVE et toutes ces personnes du STIF voient ceci en spectateurs, pas nous. Le tracé intra-urbain est un non-sens car il ne dessert pas l'arrêt du chêne feuillu et la zone du technoparc, il dessert en revanche la ZAC Rouget de l'Isle...j'en viens à penser que cet arrêt a servi de force de négociation auprès des promoteurs du nouvel ensemble immobilier. Je suis abasourdi de constater que notre municipalité de Poissy, capable d'attirer sur la commune le campus et centre d'entrainement du PSG, soit si obstinée sur une décision qui impactera aussi négativement ses habitants. Je ne doute pas de la volonté collégiale de bien faire mais je doute que l'équilibre qui doit prévaloir entre l'aide aux entreprises et l'aide aux habitants soit réalisé. Je terminerai par une question que tout décideur devrait se poser : pourquoi le tram en tracé intramuros du milieu du siècle dernier a t'il été abandonné? n'y avait - il pas déjà trop de nuisances?
370				01/02/18					x		x										**Anonyme** "Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout" (La Vie à Paris de Jules Claretie). Très belle citation, mais dans notre cas le maire de Poissy a déjà démontré que l'appui d'experts instrumentalisés par le politique aboutit à de très mauvaises décisions. A titre d'exemple, le parking des Migneaux à Poissy qui est passé payant et pour lequel le maire a fait marche arrière ... Pour le tram 13, il suffit également de regarder l'estimation en terme de fréquentation du STIF sur le tronçon St Germain-Noisy et la réalité de la fréquentation. Ce projet est fondé sur des études orientées, il faut le revoir !
371				01/02/18			x				x			x			x				**M Laurent, 78300 Poissy** Archi pour le Tramtrain urbain et ses arrêts dans la ville. Je suis commerçant. Sur les 10 salariés que nous avons, 6 nous ont dit qu'ils prendraient le tram pour venir au travail et laisserait leur voiture au garage. C'est une attractivité dingue d'avoir la possibilité pour les usagers de pouvoir se déplacer sans contrainte.
372				01/02/18			x				x										**Vanessa HUBERT, 69 rue Jean Moulin, 78300 Poissy** Le tramway est une très bonne alternative de transport pour notre commune. Je suis originaire de Brest et y retourne régulièrement. J'ai donc pu constater tous les aspects positifs de ce mode de transport. Le tracé qui permet de relier la gare de Poissy pour rejoindre, à terme, le RER E est juste indispensable pour les pisciacais.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
373				01/02/18			x				x										**Valérie DUVAL VALERIE, 78300 Poissy** SUIS TOUT A FAIT FAVORABLE AU TRACE DU TRAM 13 QUI RESPECTE UNE VRAIE LOGIQUE DE DEPLACEMENT DU NORD AU SUD DE NOTRE DEPARTEMENT DES YVELINES OLQCMT
374				01/02/18																	**M Michel** La mauvaise foi est de mise. L'association Vivons notre Ville, comme Madame Chignac, signent des contributions totalement politisées et d'un opportunisme sans nom. L'association est représentée au conseil municipal par deux élus, Madame Chignac, en personne fut adjointe sous la précédente mandature et fait partie du conseil d'admnistration de VNV. Comme évoqué au dernier conseil municipal, ces personnes ont passé leur campagne de 2008 à réclamer l'inverse de ce qu'ils prétendent aujourd'hui. Preuves à l'appui. Des arrêts en ville, et pas trois, plusieurs. C'était disaient-ils une occasion unique pour le devenir de Poissy. Voir en PJ. Et après on se demande pourquoi les français rejettent la politique. Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent surement...
375				01/02/18			x				x			x	x						**Yann MARTIN-CHAUFFIER, 92250 La Garenne Colombes** Salarié de la ville de Poissy, je passe l'essentiel de mon temps dans cette ville que j'apprécie et dont je salue chaque jour le dynamisme. Puis, le soir venu, je rentre chez moi, à La Garenne-Colombes, dans les Hauts-de-Seine, Boulevard National. Si je le précise c'est qu'en face de chez moi, Boulevard National, circule le tramway T2 qui va de Bezons à la porte de Versailles en passant par La Défense et en traversant les Hauts-de-Seine du Nord au Sud. Ce tramway qui a condamné nombre de petits immeubles sur son passage et de vieux ateliers, a absolument changé ma vie. Il n'a pas que facilité mes déplacements. Il a bouleversé le paysage urbain autour de chez moi. Les voiries sont neuves. Les pistes cyclables légions. La végétation foisonnante. L'éclairage urbain de qualité. Et tout cela est parfaitement accessible ce qui pour un jeune père qui pousse sa poussette est très appréciable. Cette révolution urbaine ne s'est pas faite sans difficultés, mais c'est tout le mal que je souhaite à Poissy. Car la requalification du Boulevard Gambetta et de l'avenue de Versailles me semble tout à fait de nature à valoriser un centre-ville parfois vieillissant. J'ajoute qu'un tramway qui n'aurait pas de connexion évidente avec le RER E en coeur de ville, me semblerait totalement inutile. La force du tramway c'est justement de relier les grands noeuds de transport en allant au coeur des villes chercher tous ceux qui veulent rejoindre les modes de transport les plus lourds. Si le tram 13 évite le RER E, alors vraiment, sa vocation est dévoyée. C'est comme si mon tramway T2 évitait La Défense. Il perdrait tout son intérêt. J'espère du fond du coeur, pour Poissy, pour les Pisciacais et pour tous ceux qui aiment Poissy et qui veulent pouvoir venir y travailler chaque jour sans être obligés de prendre en permanence leur véhicule individuel que le tram 13 dans son insertion urbaine arrivera rapidement. Et j'espère que la mise en service du RER E viendra aussi très vite.
376				01/02/18			x														**Paul DARRAS** Pour le tracé urbain
377				01/02/18			x														**LE ROUX, 5 rue Charles Maréchal, 78300 Poissy** Favorable au tracé urbain
378				01/02/18			x														**Julia Besnard** Travaillant à Poissy, je suis favorable au tracé urbain du Tram 13.
379				01/02/18			x														**Pia PLANTELIN-ROMAND PIA, 78100 St Germain en Laye** Favorable au tracé urbain

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
380				01/02/18			x				x			x							**M ARNOULT, 78100 St Germain en Laye** Quand nous recrutons pour notre entreprise de services située en centre ville de Poissy, la question récurrente est : Où est la gare, où sont les bus, par rapport à votre entreprise. Dans notre métier, c'est le salarié qui choisit son entreprise, situation d'emploi tendue. Ou tout ce qui peut contribuer à l'attractivité de Poissy pour les salariés qui veulent y travailler ou y habiter, , sans qu'ils aient à prendre leur voiture, CAR ILS NE VEULENT PAS VENIR BOSSER EN VOITURE, est bon à prendre. J'ajoute que le Maire à eu tort de reculer sur le stationnement payant au parking de la piscine, pas cher et bien adapté pour les gens qui bossent. Le mécontentement qui en est résulté est le type même de comportement non citoyen de gens qui viennent consommer Poissy comme une lieu de décharge, où tout est gratuit et facile. Le nombre est le premier signe de la médiocrité. Votre décision Monsieur le Maire de mettre un droit de péage modeste sur ce parking était la bonne. ET LE TRACE URBAIN DU 13 est une EXCELLENTE PROPOSITION.
381				01/02/18			x				x										**Arthur PERROT, 37 rue de l'étoile, 78410 Flins sur Seine** Tram 13 représente l'avenir de la Ville de Poissy. Un progrès indispensable pour le développement économique et la jeunesse de la cité Saint-Louis.
382				01/02/18			x				x			x	x						**Charlotte MELCHIOR, 46 avenue blanche de castille, 78300 Poissy** Habitante de Poissy depuis 2014, et auparavant d'une ville voisine pendant 20 ans, j'ai eu l'occasion de prendre quotidiennement les transports en commun (Ligne J puis RER A). Quel temps perdu, chaque matin, pour trouver une place à proximité de la gare. Quel dommage, à l'arrivée à la gare le soir, de devoir prendre sa voiture pour rejoindre son quartier. Je remercie les différents acteurs du projet qui ont permis de repenser un tracé qui n'était initialement pas très utile aux habitants de Poissy, mais plutôt à ceux des autres villes. Ce tracé est celui qui nous est le plus bénéfique, que ce soit pour ceux qui se rendent à la gare chaque matin, grâce à la future interconnexion RER A / Ligne J / RER E / Tram, que pour ceux qui souhaitent rejoindre St Germain en Laye ou toutes les autres villes sur le tracé (étudiants, actifs ou retraités d'ailleurs). Je suis pleinement favorable à ce tracé urbain, qui permettra à de nombreux usagers de laisser leur voiture dans le garage pour privilégier un mode de transport propre, moderne, efficace, rapide et fiable. Par ailleurs, il me permettra aussi de me rendre dans les villes voisines sans prendre ma voiture. J'espère que la mise en œuvre sera rapide, pour que nous puissions profiter au plus vite de ce nouveau moyen de transport innovant et indispensable à la Ville, vu le trafic actuel. Il ne faut pas penser à court terme, il faut penser la ville pour nos enfants. Que ce soit en terme de trafic ou d'écologie. C'est notre responsabilité à tous.
383				01/02/18			x				x			x							**Aline SMAANI, avenue des ursulines 78300 Poissy** bonne nouvelle te tram 13 cela va facilité le quodidien des Pisciacais et des étudiants et il y aura moins de circulation dans la ville. Tres très favorable au nouveau tracé que propose le Maire de Poissy.
384				01/02/18			x				x			x	x						**DELMAS, 104, rue de la Bruyère, 78300 Poissy** TRAM 13 URBAIN Le tracé proposé par la Ville et desservant le pôle multimodal de la gare représente une véritable amélioration par rapport au tracé initial. Il permettra une meilleure irrigation de la ville avec plusieurs stations et une connexion indispensable entre le TRAM 13 et le réseau ferré et RER. En outre, il permettra de conserver au bénéfice de tous les habitants du quartier, un parking existant et indispensable.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
385				01/02/18					x		x			x			x				**Anonyme** MOI JE SUIS POUR LE TRAM TRAIN DESERVANT POISSY MAIS PAS DANS LA VILLE LE COUT DES TRAVAUX SERAS DEUX FOIS SUPERIEUR QUE LA TRACE ANCIEN SANS COMPTER LE MAIRE ANNONCE UN Développement DU POLE TERTIAIRE QUI LUI N'AURAS PAS D'ARRET POUR LE DERSERVIR SANS PARLER DE L AMENAGENENT DU CARREFOUR DE LA BRUYERE AVEC UN NOUVEAU PONT ont est déjà a saturation la traversée de Poissy et de plus en plus difficile une allocution du Maire prévoyais une augmentation de la circulation sur cet axe routier lors de l'inauguration de la voies pour bus traversant la foret de st Germain OU SERONT Implantées LES SOUS STATIONS ELECTRIQUES ????

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
386				01/02/18						x??	x	x	x	x	x		x				**Tony BESSE, 19 rue des Etats généraux, 78260 Achères** Après avoir lu l'ensemble des commentaires, il existe un véritable débat autour des 2 tracés et celui d'un arrêt au Technoparc. Je lisais dans un commentaire que l'arrêt ZAC Poissy était un peu éloigné du Technoparc mais pouvait quand même servir comme tel. Je lui propose de faire tous les jours à pied 1,3Km pour aller à l'entrée du Technoparc sachant qu'ensuite il y a 400m d'après Mappy pour aller au lycée par exemple. Donc environ 20 minutes de marche aller puis retour. L'été les élèves sont en vacance et beaucoup de salariés également, quid de ce trajet en plein hiver, quand il pleut presque tous les jours comme en ce moment et qu'il fait froid. L'arrêt ZAC Poissy n'est pas et ne sera jamais un arrêt permettant de desservir le Technoparc, un hôtel et le lycée. Alors pour desservir d'autres quartiers, même à venir de Poissy pas de soucis mais un Technoparc et un lycée, là ça ne pose pas de problème. D'ailleurs je lis également que le tracé dessert les élèves, que fait on alors du lycée Charles de Gaulle du Technoparc qui a en son sein pas loin de 1000 élèves? Quand je lis les commentaires, je vois un nombrilisme sans nom de la part de ceux qui ne parlent que de Poissy. Dois je rappeler que ce TRAM relie Achères à Saint Germain puis, avec le tracé 1 à Saint-Cyr? Il y a des milliers de personnes qui sont aujourd'hui obligées de traverser Poissy pour rejoindre Saint Cyr ou Saint Quentin en Yvelines situé à 1 gare de RER de Saint Cyr et potentiellement reliée à Saint Cyr avec le TRAM dans le futur. On nous parle du désengorgement de Poissy des véhicules avec le TRAM. Dois je rappeler que les camions ne prennent pas le TRAM? Que les personnes oubliées par le tracé dans le sud d'Achères et du Technoparc seront donc obligées de continuer à prendre leur voiture car volontairement exclues du projet? Que Poissy sera une ville coupée par les travaux durant 5 ans rendant la traversée de la ville invivable et doublant probablement les temps de parcours. Qu'ensuite passer de 2 voies à 1 voie dans les 2 sens avec des zones à 30Km/h va forcément augmenter les bouchons et nullement les diminuer. Dans quel monde vivez vous pour croire à la diminution du trafic? C'est l'inverse qui se produira et c'est juste évident. Vous allez diviser par 2 les accès routiers pour parcourir la ville et en plus ralentir la vitesse limite et vous pensez qu'il y aura plus de2 fois moins de véhicules? Peut-être que certaines personnes ne voient que leur intérêt d'avoir le luxe de profiter d'arrêts séparés de quelque centaines de mètres et d'ainsi ne plus avoir à s'occuper des problème de circulation, pendant qu'entre Achères nord et ZAC Poissy il y a plus de 5Km soit 10x plus, mais peut on penser à l'ensemble des personnes impactées et pas qu'à celles représentées par un maire entreprenant et ayant la folie des grandeurs? On parle de tracé express et on va perdre un temps infini à traverser Poissy, doubler le budget et oublier les autres villes. Je ne parle même pas de la virgule à Saint Germain qui est une aberration pour la fréquence de tram destinées à Poissy et Achères. Exproprier des gens pour le bon plaisir de certains, je trouve ça anormal et scandaleux. Autant il y a des projets essentiels, autant une ville de 36000 personnes n'a absolument pas besoin d'un TRAM omnibus. Je viens de Montpellier, dans des villes de cette importance, plusieurs centaines de milliers de personnes, là oui un vrai TRAM est obligatoire car un Metro serait trop onéreux, mais 36000 habitants quel abus ! J'imagine que le maire et ses collègues n'auront pas à subir les nuisances d'un TRAM passant à 5 mètres de leur logement ni ne seront expropriés. Et pour ceux qui se posent la question, j'étais à Montpellier dans un appartement devant lequel un TRAM passait, environ 10 mètres et bien oui on l'entend à chaque passage, à chaque son de cloche et
																					à se rendre à leur travail et autant à rentrer chez eux le soir ? Le TRAM doit être un service répondant au besoin de l'ensemble des personnes, pas une contrainte rendant le quotidien de nombreux actifs pire qu'avant sa construction car c'est bien cela qui est passe d'arriver.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
387				01/02/18			x				x			x	x						**Benoit BURG, 9 rue Paul Codos - 78300 Poissy** Alscacien d'origine et ancien habitant de Strasbourg, ville qui a parfaitement réussi l'intégration du tram en milieux urbain, je sais d'expérience qu'un tracé urbain est un facteur de facilitation des transports et d'amélioration du cadre de vie. Un tracé urbain n'est pas générateur de nuisance mais un facteur d'apaisement des transport. Exemple en est la place de L'homme de fer à Strasbourg centre du réseau Strasbourgeois que j'ai toujours connue congestionnée, bruyante et aux bâtiments salis et grisés par la pollution des voitures. L'arrivé du tram a permis une réorganisation complète des transport un apaisement du trafic une mise en valeur du patrimoine et une augmentation de la fréquentation touristique et de l'activité économique. Actuel riverain du tracé urbain je suis pleinement favorable à ce tracé urbain qui est plus cohérent en terme d'interconnecité avec les transports existants (RER A) et futur (RER E). Le tracé urbain faciliterait aussi les liens directs Poissy - Saint Germain en Laye ainsi que l'accès au lycée international de St Germain que nécessitera bientôt pour mon enfant bi-national. Le tram est un évident facteur de développement économique et d'ouverture au monde et je ne peux que me souhaiter ainsi qu'à tous les Piscicais que le tracé urbain soit choisi et que ces investissements profitent pleinement et durablement aux générations futures.
388				01/02/18			x				x										**Marie-Anne CLERC, 19 boulevard des loges, 78300 Poissy** Le trajet urbain est beaucoup plus cohérent car correspondant aux trajets exacts des gens actuellement
389				01/02/18			x				x		x	x	x						**Selena TURQUETIL - FOULON, 14 bis, rue de Strasbourg, 78300 Poissy** Nous sommes en faveur du tracé urbain qui doit passer dans le boulevard Gambetta à Poissy car celui-ci permettra une meilleure desserte de la ville et de la gare. En effet, ce tracé va permettre la jonction directe entre Saint Germain en Laye et Poissy via une artère proche du centre ville et qui reliera sans détour les gares de ces 2 villes (et de là, un accès facilité vers ou depuis Paris). D'autre part, le trajet qui propose de réhabiliter les anciennes voies le long du parc de la Charmille n'est pas satisfaisant car : - il ne va pas à la gare de Poissy qui est le principal noeud de circulation des transports en commun (trains, RER, bus) - étant riverain de cette voie, nous ne souhaitons pas subir des nuisances sonores dues aux fréquents passages des trains alors que notre principale motivation pour venir habiter dans ce quartier était justement le calme - le passage des trains ne permettra plus une traversée sereine avec des enfants pour aller en forêt ou au parc de la Charmille Espérant donc que le choix du tracé "Gambetta" sera retenu.
390				01/02/18																	**GENEVIÈVE CHIGNAC, 66 AVENUE FERNAND LEFEBVRE - RESIDENCE LEFEBVRE, 78300 Poissy** Réponse à la contribution n° 374 dans laquelle je suis attaquée nommément. Tout d'abord, je ne pensais pas qu'un registre d'enquête publique pouvait servir à des attaques personnelles ! D'autant que l'attaquant, lui, reste anonyme ! Une belle preuve de courage ! Ensuite, faire croire que les élus Vivons notre Ville ont soutenu un tracé urbain en 2008 est tout simplement mensonger ! La soit-disant "preuve à l'appui" est un montage grossier. Afin d'illustrer cette duperie, retrouvez en pièce jointe la page relative aux transports du programme 2008 sur lequel Vivre sa Ville s'était engagée.
391				01/02/18																	Id 391 avec pièce jointe

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
392				01/02/18										x							**Anonyme** Dire que le tram dans Poissy va réduire la circulation est de parfaite mauvaise foi. Même les chiffres du département des Yvelines indiquent qu'il va juste permettre de conserver le niveau de trafic actuel. Comment imaginer un tram en plus des voitures avec le même trafic ? Il faut arrêter de faire dire aux chiffres ce que l'on veut entendre. Le tram en zone 30 boulevard Gambetta est une très mauvaise idée !
393				01/02/18					x												**Anonyme** Est-il nécessaire d'avoir un tram pour requalifier le boulevard Gambetta ? S'il est si simple de la requalifier pour apaiser la circulation, que ce soit fait au plus vite ! Confondre les sujets est dans l'intérêt des pro-tracé urbain, la confusion permet de faire croire que le tram est le seule avenir possible ! Je suis favorable à un tram dans Poissy mais pas à ce tracé !
394				01/02/18					x					x							**Anonyme** Je suis commerçant à Poissy depuis 20 ans et je suis CONTRE ce projet: il va encore diminuer le nombre de places de parking, déjà qu'avec la nouvelle amende, les clients fuient Poissy, là ce sera la double peine. SVP M. le Maire, pensez aux commences du centre ville plutôt que d'organiser des transports pour seniors dans les centres commerciaux de la périphérie
395				01/02/18					x												**Anonyme** Osez dire que Poissy GC, gare de Poissy,et Poissy ZAC est le coeur de Poissy dénote d'une vraie méconnaissance de la ville. Le centre est la mairie, l'avenue du général De Gaulle et l'avenue du CEP. Ce tracé urbain ne passe pas par le centre mais va encore plus morcelé la ville. C'est une erreur que les pisciacais vont payer au prix fort
396				01/02/18			x						x		x		x				**Arianne DUC, 78300 Possy** Résolument favorable au tracé urbain qui permettra une interconnecité avec les transports RERA et futur RERE. C est une vraie opportunité pour la ville en terme de développement économique. Par rapport au tracé initial le tracé urbain promets plus d utilisateurs potentiels dont une meilleure rentabilité sur le long terme. De plus le tracé initial qui passerait près du parc de la charmille "abîmerait" sans nul doute le paysage de ce quartier calme proche de la foret et très apprécié le week end pour les promenade familiales ... un tram qui passerait sur les anciennes voies serait sans nul doute source d inquiétude, pour la traversée des familles avec enfants, poussettes... OUI au tracé urbain, NON au tracé initial
397				01/02/18					x					x							**KERRIEN, 8 RUE PAUL PORET, 78300 Poissy** Réduire le nombre de voies réservées aux voitures sur les grands axes de traversée de Poissy sans avoir, au préalable, mis en place une solution de contournement de la ville ne fera qu'empirer la situation actuelle déjà compliquée : ville bloquée, pollution aux particules fines, risque accru d'accident aux intersections, risque accru d'accident piéton lors de la traversée des axes... La situation sera catastrophique pendant toute la phase de travaux, soit de très longs mois. A moins qu'une étude indépendante ne prouve le contraire. Je me déclare comme opposé au tracé par le centre ville (Tram 13 express phase 2). Intégrez ce plan Tram 13 express phase 2 dans un plan de développement durable et écologique qui fera de Poissy une ville dans laquelle il fera bon vivre au quotidien et je pourrais réviser ma position. Merci pour tous les efforts mis sur ce sujet sérieux.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
398				01/02/18			x							x							**M COLIN, 92000 Nanterre** traversée routière de Poissy sur Gambetta intégralement sur une voie par sens écoulera autant de trafic qu'un parcours de largeur variable chaotique comme c'est le cas aujourd'hui C'est d'ailleurs ce qui a été fait sur beaucoup de sites de tram notamment en banlieue de Paris; Et c'est une réduction générale de la vitesse donc des nuisances, et du danger pour les piétons. Europe après terminaison, Robespierre, Rue de la Gare sont d'ailleurs à voie unique par sens. Oui à l'opportunité d'apaisement offerte par le tram-+train EN TRACE URBAIN à POISSY
399				01/02/18			x				x			x	x						**Catherine LOUIS, 42-44, rue de la Bruyère, 78300 Poissy** TRAM 13 - Phase 2 Je vote POUR la construction de ce tram et POUR le dernier tracé qui nous a été proposé. Il faut absolument : 1/ dégorger la circulation dans Poissy 2/ faciliter les liaisons de ville à ville 3/ faciliter les liaisons de banlieue à banlieue 4/ faire gagner du temps de transports aux utilisateurs quotidiens des transports en commun 5/ réduire le CO^2 à tout prix
400				01/02/18			x				x		x	x	x						**Nathalie-Loiuse LAVAL, 306 rue des Vignes ,78370 Plaisir** Pour avoir connu dans mon ancienne commune, la prolongation de la ligne du tramway T1, j'ai pu constater à quel point ce mode de transport pouvait faire évoluer la qualité de vie des habitants d'une ville. Il permet effectivement la connection entre differents mode de transports sans dénaturer l'environnement et voire meme l'améliorer avec des aménegements de qualité et des espaces verts supplémentaires. Je pense donc que cette prolongation pourrait améliorer au quotidien la mobilité des piciacais en permettant une circulation automobile plus fluide.
401				01/02/18					x												**Anonyme** Ce projet est très mal ficelé, je ne vois pas comment on peut être pour dans l'état
402				01/02/18					x			x		x							**Anonyme** Super, la ville de Poissy va enfin être apaisée !!!! Ah non, j'oubliais, cet apaisement arrivera, peut-être, mais en 2026 ... Sans compter les difficultés pendant les 3-4 ans de travaux ... Il faut agir dès maintenant et arrêter de perdre du temps ! Pourquoi ne pas mettre en zone 30 le centre ville dès aujourd'hui ? Marre de ces politiques qui nous prennent pour des idiots, je suis TOTALEMENT CONTRE ce projet dispendieux
403				01/02/18					x								x				**Anonyme** Je passe tous les jours à St Germain GC et quand je vois le nombre de personnes qui empruntent cette gare, je ne peux me dire qu'une seule chose, le STIF ne sais pas faire d'études sérieuses... Je suis pour le tracé initial
404				01/02/18										x							**Anonyme** Aucune place de parkings n'est prévu autour des nouvelles stations ... Au contraire, on va nous retirer des places, c'est lamentable
405				01/02/18			x														**Mme FERNANDEZ, 34 rue de la bruyere, 78300 Poissy** Je suis Pour le tracé du nouveau tram interurbain

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
406				01/02/18			x				x		x	x	x						**M POLI, 4 avenue Maurice Berteaux, 78300 Poissy** Oui à ce projet du tram 13, tracé alternatif Avoir une vision sur le long terme est indispensable, la région parisienne va continuer à se densifier que l'ont le veut ou non et ne pas vouloir où ne pas prévoir d'infrastructures seront par la suite jugées "irresponsable". Je pense que les transports en commun, pour une meilleure efficacité, se doivent de se rapprocher au plus près des utilisateurs. Le tracé alternatif rentre plus dans cette logique de rapprochement que le tracé initial qui au final sera beaucoup moins pratique pour les Pisciacais. De plus, le tracé alternatif offrira et favorisera les déplacements dans la ville ainsi que plusieurs quartiers, ou il est nécessaire de prendre son véhicule ou un bus pour se rendre en centre-ville (gain en terme de circulation et pollution favoriser). Les Pisciacais sont concernés mais il faut également penser aux non Pisciacais, pour simplifier leurs trajets : - les voyageurs venant de Mantes-la-Jolie et autres gares avant Poissy, pour aller sur Saint-Germain-en-Laye ou Saint-Nom-la-Bretêche ? - les voyageurs venant de Mantes-la-Jolie et autres gares avant Poissy, pour aller sur Achères ? Favoriser, simplifier et se rapprocher des utilisateurs, seul le tracer alternatif remplit cette mission.
407				01/02/18					x?			x		x			x				**MARECHAL, 42/44 rue de la Bruyère, 78300 Poissy** Je m'inquiète des nuisances que pourrait occasionner le tram 13 urbain au niveau des travaux, la mise en service et du trafic urbain. Surtout au niveau de la rue de la Bruyère qui subit déjà beaucoup d'inconvénient à cause des bus (nuisances sonores) et des problèmes de circulation. Le tram 13 ne devrait pas passer devant cette rue qui est déjà totalement encombrée! Je ne suis donc pas favorable au tracé initiale; ni au tram en générale! Il y a suffisamment de circulation et de bus régulier dans Poissy; pas besoin de rajouter un autre moyen de transport qui va traverser la ville en engendrant beaucoup de travaux, de temps et d'argent!
408				01/02/18				x			x	x		x	x						**Anonyme** La consultation du public sur le tracé urbain du Tram13express est une enquête d'UTILITÉ PUBLIQUE. Grâce à sa desserte du pôle gare et des quartiers en développement ainsi qu'à son passage à proximité immédiate de centres d'activité majeurs, LE TRACÉ URBAIN EST UTILE à de nombreux Pisciacais, à ceux qui viennent et viendront travailler à Poissy, ainsi qu'aux habitants des territoires environnants sur les deux rives de la Seine. Ce tracé peut sans doute être amélioré par l'ajout d'un (simple) arrêt sans correspondance au Chêne Feuillu à desservir par modes doux, et d'une desserte du Technoparc par bus moderne (hybride, tout électrique, etc.) à partir de la station Poissy-ZAC. Comme tout projet d'aménagement qui bouleverse la situation courante, ce tracé urbain présente aussi des impacts négatifs, en particulier pendant la phase des travaux, et c'est justement de rôle de la maîtrise d'ouvrage du projet que de proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser ceux-ci, ce qui est fait dans ce dossier complexe, même si c'est perfectible, et cela sera précisé dans les études détaillées du projet.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
409				01/02/18					x					x	x						**Anonyme** dans le DOCP 2012, page 18, concernant le tracé urbain : "1.2.4 TGO Phase 2 : avancement des études et réflexions Des études ont été menées sous l'égide du STIF de 2008 à 2010. Elles ont notamment porté sur la faisabilité d'une correspondance avec le réseau Saint-Lazare (Groupe V) selon divers scénarii : ? En tracé ferroviaire : une nouvelle station de correspondance est positionnée au niveau du franchissement du réseau Saint-Lazare (Groupe V) par la TGO, au lieu-dit Chêne-Feuillu à Achères. Cette solution permet à la TGO de rester sur les emprises du Réseau Ferré National (RFN) sur l'ensemble du parcours. En 2009, une étude de RFF a démontré que, pour des raisons d'exploitation, cette correspondance n'était réalisable qu'à l'horizon de la mise en service de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN). En déchargeant le réseau Saint-Lazare Groupe V, la LNPN rendrait possible la création d'un nouvel arrêt à Achères Chêne-Feuillu. ? En tracé urbain : TGO se débranche du RFN au sud de Poissy, puis traverse les communes de Poissy et d'Achères en mode tramway. Cette solution a pour avantage de desservir au plus près des bassins denses de population et d'emploi et de permettre une correspondance à Poissy RER. Cette solution pose cependant des problèmes d'insertion sur la voirie, dans un contexte de forte congestion des axes routiers. ? En trident : dans cette solution, la ligne se divise en deux nouvelles branches au niveau de Poissy. Une première branche reste sur le RFN et dessert Poissy Grande-Ceinture et Achères Ville et une seconde branche dessert Poissy RER. Cette solution n'est pas pertinente du point de vue de l'exploitation. En février 2011, le principe d'une ligne sur les emprises ferroviaires existantes du RFN a été présenté en Commission de Suivi (COSU) et acté par le STIF et les financeurs. Il est prévu en outre de prendre des mesures conservatoires pour la réalisation d'une station à Achères Chêne Feuillu à l'horizon de réalisation de la LNPN." Comment ce fait-il que ce qui posait problème en 2012, "Cette solution pose cependant des problèmes d'insertion sur la voirie, dans un contexte de forte congestion des axes routiers." ne soit plus d'actualité dans la nouvelle étude ? Pour cette raison majeure, je suis pour le tracé initial.
410				01/02/18			x							x	x						**JL BERNARD JL, 78300 Poissy** La distance de correspondance entre la station Gambette et la gare SNCF de Poissy n'a rien d'extraordinaire Quand on lit les docs de la phase 1, à St Germain, la distance du terminus T13 à la gare est RER est de 200 mètres dans un couloir Couloir de correspondance RER A – TGO à Saint-Germain-en-Laye La correspondance est un couloir souterrain d'environ 200 m de long, reliant la salle d'échange de la gare RER A au quai terminus de la Tangentielle Ouest. Dans le sens TGO-RER, l'ouvrage descend en pente douce (2%) jusqu'à une salle d'accueil, équipée d'un front de vente automatique destiné à la vente de titres de transport, de locaux comptabilité et technique attenants et d'une ligne de contrôle. La salle d'accueil est également équipée d'écrans d'information dynamique multimodale et de panneaux d'affichages règlementaires. Le couloir remonte ensuite en pente douce (2%) jusqu'à la salle d'échange de la gare RER à laquelle il se connecte par une large ouverture (5m environ) Et à St Germain terminus T13, on n'est proche de rien d'autre, aucun lieu d'emploi, aucun commerce, aucun service en passant, on restera dans son terrier... et des bus situés encore plus loin pour la plupart.... Donc cet argument n'a aucun intérêt et je suis favorable au TRACE URBAIN du T13 à POISSY

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
411				01/02/18					x		x		x		x		x				**Philippe MICART, 36 rue Adrienne BOLLAND, 78300 Poissy** Bonjour, je note que le tracé urbain évite le centre ville. je note que le tracé urbain exproprie beaucoup de résidents pour un gain de temps de transport négatif. je note que le tracé urbain engendrera beaucoup de nuisances sonores et des vibrations alors qu'il est censé passer près des habitations. Habitant le quartier Saint-Exupery, je note que le mur anti-bruit n'est plus d'actualité; à ce propos l'équipe municipale sait-elle que le merlon qui protège le clos Saint-Exupéry des voies SNCF est le fruit d'une bataille juridique gagnée par le clos contre la SNCF et le STIF? Est-il possible de détruire une construction bâtie après décision de justice? Je note beaucoup d'imprécisions dans les comptes qui vont exploser, les délais qui seront bafoués. Je note également que l'équipe municipale avance à la hussarde sans tenir compte des avis donnés en conférence publique. Je crains qu'une longue bataille juridique s'annonce afin de faire capoter ce tracé urbain dispendieux et mégalomaniaque.
412				01/02/18			x				x		x	x	x		x				**Mme GRAPPE, 34 RUE DE LA BRUYÈRE, 78300 Poissy** La concertation d'aujourd'hui a pour but de définir l'utilité publique de ce tram 13 Express pas pour faire un état du coût du tracé urbain. Ce tracé TRAM 13 URBAIN permettra la connexion avec nos villes voisines sans avoir à utiliser nos voitures. IL permettra également de drainer un plus grand nombre de passagers que le tracé initial. Aujourd'hui, nous avons la preuve de l'utilité de ce tracé urbain avec la crue de la Seine. La ville de Poissy est saturée par les usagers de véhicules. Nous ne pouvons plus circuler dans notre ville dès qu'il y a un accident intra-muros ou extérieur. Le TRAM 13 URBAIN reliera la station de St Germain en Laye à Poissy. Cette liaison sera une échappatoire lorsque des problèmes de transports arriveront sur le réseau RER reliant Poissy. 1. Stop à la pollution 2. Stop aux utilisateurs inconditionnels de la voiture 3. Oui aux transports alternatifs 4. Pensons aux générations futures, à l'accès aux universités voisines Ne soyez pas égoïstes en votant contre un tracé urbain qui relie les hommes, les villes et les futures infrastructures des réseaux RER/SNCF. Je suis pour le TRAM 13 URBAIN pour le développement économique de notre ville et l'amélioration des moyens de transports modernes et non-polluants. Fini de passer par Paris pour rejoindre Versailles et ses environs, idem pour Cergy et quelle aubaine pour nos entreprises locales ! Il est sûr que ce chantier urbain posera des problèmes pendant sa durée comme tous les chantiers de grande ampleur mais il faut regarder le futur, pas vos petits privilèges personnels d'aujourd'hui. Mal typiquement français. J'appose mon avis en tant que pisciacaise depuis 1959. Je suis favorable au TRAM 13 URBAIN.
413				01/02/18			x														**Armelle BRIOT, 102 rue de la bruyère , 78300 Poissy** Je refuse la passage par la grande ceinture car j'habite au pied de cette voie de chemin fer et a coté de la gare grande ceinture a poissy
414				01/02/18			x								x						**Mélody MANCEAU MELODY, 9 bd victor hugo 78300 Poissy** Je suis pour le tracé urbain. Je suis étudiante dans le domaine de l'hôtellerie restauration . La plus value de l'inteconnexion avec la gare actuelle de poissy va me permettre d'utiliser les transports même le week end. Aujourd'hui il m'est tres difficile d'accepter des extras le w-e sur certains hôtels restaurants faute de transport. Le métier dans le tourisme impose des horaires décalees.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
415				01/02/18			x								x						**Christophe SOYER, 102 rue de La bruyère, 78300 Poissy** Je suis favorable au tracé urbain du tram 13 à travers Poissy car celui-ci offre une plus grande valeur ajoutée en améliorant l'offre de transport en commun dans Poissy et en reliant les différentes lignes RER A,EOLE, gares routières.
416				01/02/18					x			x					x				**Christine Soukie, Bd Rose, 78300 Poissy** Dans un 1er temps les travaux pour le tram 13 vont occasionnés des nuisances sonores et des problèmes de circulation pour l'ensemble des habitants rue de la Bruyère et Boulevard Rose. Ce tracé va nuire à la tranquillité du quartier Boulevard Rose. Des nuisances sonores et des vibrations seront constantes. Je suis donc contre ce projet qui va coûter énormément d'argent et qui va détériorer la qualité de vie des habitants de notre quartier.
417				01/02/18															x		id
418				01/02/18					x												**SORIN POP, 15B Rue de la Bruyère, 78300 Poissy** Je suis pour le tracé initial, sur l'ancienne voie ferrée de la grande ceinture, et opposé au tracé urbain. Comme ça, la mairie va devoir enfin détruire le terrain de basket et le parking de la gare de grande ceinture, comme le réclame les riverains depuis plus de deux ans maintenant.
419				01/02/18			x							x	x						**Laeticia GRAPPE, 22 Rue des Acacias 78300 Poissy** Je suis pour le TRAM 13 URBAIN pour le développement économique de la ville, pour l'amélioration des transports dans la ville en liaison avec St Germain en Laye, Versailles, Cergy et le futur réseau ÉOLE. Pour l'accès aux universités pour nos enfants sans avoir à utiliser la voiture.
420				01/02/18			x										x				**M COSSON, 9 avenue Albert joly, 78300 Poissy** Je suis pour le tracé urbain beaucoup plus utile au développement de la ville
421				01/02/18					x						x						**ANNIE UNT, 3 Rue du Stade, 78300 Poissy** Je suis CONTRE le tracé urbain du TRAM 13, cela signifiera le départ du RER A de Poissy, remplacé par ce tram tant désiré par M. Olive. Une habitante contente de son RER A.
422				01/02/18			x								x		x				**BARDERA, 158 RUE DE LA BRUYERE, 78300 Poissy** Bonjour, Je suis pour le tracé urbain qui est essentiel au développement de notre ville. Il permettra un accès aux lignes J et A depuis la gare de Poissy. De plus le développement économique de la société PEUGEOT doit être assorti d'un transport de qualité.
423				01/02/18					x					x							**Anonyme** Il est aberrant que le projet de tracé urbain n'ait pas étudié l'utilisation de navettes électriques. La réponse faite sur ce point lors de la réunion publique au théâtre n'est pas satisfaisant faute d'une étude claire montrant les avantages et les inconvénients de cette solution. Il apparaît qu'on veut nous imposer à tout prix le tramway sans prendre la peine de regarder d'autres alternatives. Je suis contre ce tracé urbain et voudrait une ouverture rapide du tracé initial, déjà retardé et pourtant promis en 2019.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
424				01/02/18			x						x	x			x				**Christopher TRONCHE CHRISTOPHER, 2 boulevard Rose, 78300 Poissy** Je me prononce en faveur du nouveau tracé pour le TRAM13. En effet, grâce a la connexion avec la gare RER et SNCF de Poissy, ce nouveau tracé sera un atout très important pour aider au développement de Poissy et accentuera son attractivité auprès des entreprises ainsi que des particuliers. Ce nouveau tracé permettra également de diminuer le trafic automobile et donc les pollution sonores et aux particules fines, qui constituent 2 problèmes majeurs de notre société.
425				01/02/18					x					x							**Anonyme** Pour réduire la circulation et apaiser Poissy, il faut des vrais projets d'infrastructure. Ces millions dépensés n'ont pas un retour sur investissement en terme d'utilité publique intéressant. Mesdames et messieurs les élus, proposez-nous de vrais projets innovants pour rejoindre les gares actuelles, pas une verrue qui coupe la ville en deux.
426				01/02/18					x					x			x				**Anonyme** Ce tracé urbain ne réduit en rien la circulation de Poissy. Avec les études optimistes du STIF et la dégradation de la capacité de transit sur le rond point de l'Europe, on arrive seulement à maintenir la circulation mais sans la réduire. 250 millions d'euros de nos impôts et 5 ans de chantier, c'est trop cher payer pour si peu. Je suis contre ce projet pharaonique
427				01/02/18					x		x	x		x	x		x				JE SUIS CONTRE LE TRAM 13 TRAJET URBAIN et POUR LE TRAJET INITIAL Riveraine Gambetta depuis 17 ans, je subis les nuisances de la circulation routière très intense, voire bloquée à certains moments de la journée. Les trottoirs sont régulièrement encombrés de poubelles, d'encombrants. Les 2 roues s'autorisent à y circuler, vous obligeant à vous déporter pour éviter un choc. Ces mêmes trottoirs ne sont pas toujours en bon état, ni même, de nuit, tout à fait bien éclairés, donc dangereux. Et même, des voitures stationnent sur ces trottoirs et vous obligent, piétons, à marcher sur la rue ! C'est intolérable. Par ailleurs, de nombreux bus sillonnent ce boulevard mais aucun arrêt n'existe sur toute la longueur du boulevard, jusqu'à la gare, où l'on doit se rendre à pied même avec de lourds bagages. Même la navette bleue dédiée aux seniors n'a aucun arrêt dans ce boulevard. (Merci toutefois à la municipalité pour ce service dont peuvent bénéficier un certain nombre d'aînés). Absence de transports en commun donc. Fort compréhensible puisqu'il n'y a effectivement pas de place pour des arrêts / départs qui bloqueraient encore plus la circulation. Tout ceci pour accentuer le réel manque d'intérêt pour le trajet urbain qui, partageant l'espace déjà insuffisant sur toute la longueur du boulevard, ne fera qu'accroître l'inconfort et l'insécurité des piétons et cyclistes. Je ne parle pas des nuisances sonores (y compris la "clochette") qui ne manqueront pas d'être accentuées. Aucun intérêt pour accéder aux autres quartiers de la ville. Pas de desserte du Technoparc ! 5 ans et plus de travaux rendront le voisinage infernal. Un supplément de plus de 150 millions d'€ est irresponsable quand on sait combien de populations sont négligées dans certains quartiers, et combien d'améliorations "mineures" mais indispensables dans la ville ne seront pas faites. Trop pour la "gloire" et pas pour "le peuple" !
428				01/02/18					x												**Anonyme, La Bruyère, 78300 Poissy** Beaucoup de personnes viennent à la gare de Poissy en voiture pour prendre le train ou le RER. Les places de parking manquant, tout Poissy en envahi, même le parking meissonier et les nouveaux quartiers à Carrières. Avec 2 stations à la ZAC et à La Bruyère, ce sont dans ces quartiers que les voitures viendront se garer. Habitant de La Bruyère je suis donc contre ce projet.

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
429				01/02/18					x												**Anonyme** Je suis pour le tracé initial qui est beaucoup plus rapide
430				01/02/18					x												**Anonyme** CONTRE LE TRACE URBAIN au lieu de protéger la ville, Poissy va encore devenir un axe à traverser.
431				01/02/18					x												**Anonyme** Je suis contre un train qui va passer en plein milieu de Poissy, je dis non au tram-train qui est avant tout un train, et pour un vrai tram urbain dans Poissy qui ferait le tour de tous les quartiers
432				01/02/18					x						x						**Anonyme, Commissariat, 78300 Poissy** CONTRE tracé urbain et POUR TRACE INITIAL les 2 bus, 5 et 24, me permettent de me rendre de Poissy à St Germain (souvent Hôpital) en moins de 15 mn. Le tracé urbain m'obligerait à changer 1 fois. Très négatif. Je n'aimerais pas voir ces bus supprimés.
433				01/02/18			x								x						**Anonyme** Couloir de correspondance RER A – TGO à Saint-Germain-en-Laye La correspondance est un couloir souterrain d'environ 200 m de long, reliant la salle d'échange de la gare RER A au quai terminus de la Tangentielle Ouest. C'est à dire un accès sécurisé alors qu'à Poissy gare il faudra traverser un boulevard et une avenue. Il faut revoir ce point
434				02/02/18			x								x						**M. Georges Monnier maire adjoint de Poissy** Le trace initial ne dessert qu'une partie de la ville, il ne passe pas à la gare du Chene Feuillu (qui n'est pas pris en compte dans le plan de financement et qui ne pourra etre réalisée qu'après la ligne tvg Paris Normandie.....2035 2040) Le trace urbain est une chance pour la ville. Il permettra à un grand nombre d'habitants de pouvoir , grace à son interconnexion avec la gare SNCF, le RER A , et le RER E de rejoindre beaucoup plus facilement les poles de Saint Germain, Versailles, ou Cergy A l ' heure ou tout nous incite à diminuer l'utilisation des voitures, la création du TRAM dans son tracé urbain sera une incitation certaine à l'utilisation des tansports non polluants Je suis très favorable au tracé urbain

											Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
435				02/02/18			x				x			x							**M. Delavigne St Germain en Laye** Certaines observations traduisent une confusion volontaire ou pas, en évoquant un impact du projet sur les lignes de bus reliant Poissy au Centre de St Germain Le tram-train ne dessert pas le centre-ville de St Germain, même pas la virgule saingermanoise, et les lignes 5 et 24 ne sont en rien concernées par le projet. Elles vont même être renforcées et réorganisées prochainement, et un site propre est à l'étude dan le sens St Germain Poissy s'il s'avère utile. Le projet T 13 est suffisamment complexe pour ne pas y ajouter des problèmes qui n'existent pas. De même, le T13 n'a aucun rapport avec l'avenir du RER A à Poissy. Mais au contraire, il fournira une alternative intéressante pour se rendre dans les gares du RER A du Pecq, Le Vésinet, Chatou, Rueil, en passant par St Germain, sans les aléeas de la circulation routière et en évitant les aléas du RER A dans sa partie SNCF de Poissy à Nanterre Pref. Si le RER A est menacé à Poissy à terme, ce n'est surement pas par le T13 Express ! Ces sujets sans rapport avec l'enquête sont souvent agités pour créer des craintes et des incompréhensions, par quelques personnes qui défendent des points de vue très personnels, sans rapport avec l'utilité publique du dossier. Pour mémoire, le parvis devant la gare de Poissy sera profondément modifié dans la refonte du Pôle gare de Poissy et la traversée piétonne de Maurice Berteaux n'aura rien à voir avec ce qu'elle est aujourd'hui. Et elle se fera sans aucune marche ni obstacle Ces projets sont parfaitement cohérents Je suis favorable au tracé urbain du T 13, excellent projet.
436				02/02/18					x									x			**Mme Audette Poissy** Je suis pour le tracé initial car il prend en compte l'environnement, ce futur projet sera le moins destructeurs enfin j'ose espérer. JE SIGNE POUR LE TRACÉ INITIAL !!
437				02/02/18			x							x	x						**M. Monderoux Poissy** En lisant les observations, je me dis qu'il est bon de rappeler le projet Pôle Gare, dont le scénario retenu n'est pas arrêté actuellement. https://www.youtube.com/watch?v=uaCZmJRp0y4 Ce projet intègre l'amélioration du lien piéton entre l'arrêt Gambetta du T 13 et la Gare JE SUIS FAVORABLE au Tracé urbain du T13 Express à Poissy
438				02/02/18					x					x							**Anonyme** Il faut penser à l'intérêt général, et non celui du seul quartier de la bruyère où la plupart des habitants craignent les nuisances sonores de l'ancien tracé. Certes, les habitants se sont habitués à se garer sur le parking de l'ancienne gare. Des places peuvent être trouvées ailleurs et cette offre de transport en commun au coeur de ce quartier est une formidable occasion de renoncer à la voiture. Je suis en faveur du tracé initial, moins cher et de bon sens !

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
439				02/02/18			x				x			x	x						**M. Michel Dupart 297 rue de Colombet Orgeval** Le Tram 13 dans sa nouvelle version participe de l'évolution positive de Poissy. Il met à disposition des habitants une alternative à la voiture crédible et efficace notamment en créant: - le lien entre Saint Germain en laye Gare RER et Poissy Gare RER sans changement - permettant aux habitants du quartier Saint-Exupéry actuellement enclavé d'avoir accès à une gare - en permettant de créer des circulations douces - en permettant de revoir les aménagements urbains et notamment en amenant du végétal dans un espace presque totalement minéral. - en permettant de limiter les déplacements en voiture. Actuellement le trafic routier est difficile. Le tracé urbain du tram 13 va mécaniquement inciter les habitants de à prendre les transports en commun au lieu de leur voiture. Les conséquences seront directement positives pour les Pisciacais. Conséquences qui seront positives indirectement pour les communes alentours notamment sur les accès des bus de rabattage vers les gares.
440				02/02/18			x								x						**M. Koné 125 rue St Sébastien Poissy** Bonjour, Je fais le choix de la phase 2, car je suis une habitante de Poissy st Exupéry, ce qui nous faciliterait avec davantage de transport en commun. Cordialement.
441				02/02/18			x					x		x	x						**Mme Audrey Philemen 23 rye de la Beuyère Poissy** Je suis en faveur du tracé urbain permettant de desservir la ville de Poissy et d'améliorer la circulation au centre de la ville. La ville devra néanmoins prendre toutes les mesures nécessaires pour optimiser au mieux les travaux pendant ces mois et également agir avec précaution sur les parcelles de forêt. Tracé urbain !
442				02/02/18					x					x	x						**Anonyme** Certaines observations traduisent une volonté de ne pas voire globalement l'impact du tracé urbain avec les autres liaisons de transport.L' impact du projet sur les lignes de bus est réel comme l'indique la documentation disponible avec une réorganisation du réseau de bus sans en spécifier lé détail. Le STIF a indiqué que les doublons seront supprimés. Quid des lignes 5 et 24 ? Aucune garantie de maintien à ce jour.. Le projet T 13 est déjà trop complexe et il y a une véritable opacité sur les impacts futurs. De même, le T13 a un rapport direct avec l'avenir du RER A à Poissy, en essayant de fournir une alternative dégradée pour se rendre dans les gares du RER A du Pecq, Le Vésinet, Chatou, Rueil, en passant par St Germain GC et donc avec une correspondance supplémentaire, sachant que la voie propre évite déjà les aléas de la circulation routière. Si le RER A est menacé à Poissy à terme, le T13 Express assènera le coup de grâce! Ces sujets avec un rapport direct avec l'enquête sont souvent ignoré et écartés pour éviter de poser les vrais questions d'avenir par quelques personnes qui défendent des points de vue très personnels, sans rapport avec l'utilité publique du dossier mais uniquement avec l'utilité politique. Pour mémoire, le projet de modification de la gare de Poissy n'est toujours pas arrêté. Je suis totalement défavorable au tracé urbain du T 13, médiocre projet.

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complémen	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes 1 Le tracé	2 Les travaux	3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service	6 Sécurité sureté	7 Analyse socio-économique et utilité éco du projet	8 Divers	9 Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
443				02/02/18			x														**M. (Mme ,) Bonderoux St Gemain en Laye** La vidéo présentée sur le site de la ville de Poissy ici, permet de comprendre l'intégration du projet dans le Pôle Gare et l'amélioration des cheminements envisagés pour les scénarios 2 et 3 http://www.ville-poissy.fr/index.php/cadre-de-vie/les-grands-projets/pole-gare.html Dans ces conditions, JE SUIS FAVORABLE AU TRACE URBAIN DU TRAM 13
444				02/02/18					x					x	x						**Anonyme** Le Tram 13 dans sa nouvelle version participe de l'évolution négative de Poissy. Il ne met pas à disposition des habitants une alternative à la voiture crédible et efficace notamment en dégradant: - le lien entre Saint Germain en laye Gare RER et Poissy Gare RER avec un changement à St Germain GC; - l'accès aux transports des habitants du quartier Saint-Exupéry pour lequel le nouvel arrêt de tram sera très loin à pied. Pour améliorer la qualité de vie à Poissy, il est possible de: - créer des circulations douces sans forcément faire le TRAM 13; revoir les aménagements urbains et notamment en amenant du végétal dans un espace presque totalement minéral indépendamment du TRAM 13. Pour limiter les déplacements en voiture, il faut effectuer une vraie étude pour connaitre les déplacements actuels et mettre en place un vrai plan de déplacement. Actuellement le trafic routier est difficile. Ce ne sont pas des projets pour dans 10 ans qui vont régler les soucis présents.
445				02/02/18					x						x			x			**Anonyme** Pourquoi ne pas présenter une vision globale de tous les projets de transport sur Poissy ? Les projets avancent indépendamment les uns des autres mais en prenant en compte des conclusions alors que rien n'est décidé ! Un exemple, la présentation du pôle gare alors que le tracé de la TGO n'est pas entériné. De même, l'arrêt à la gare du tram alors que le projet du pôle gare n'est pas abouti. Je ne peux croire à un amateurisme du STIF sur le sujet. Du coup, que cache exactement ce saucissonnage ? Le RER A est saturé, il a fallu baisser sa fréquence mais sans réel résultat. L'optimisation de l'offre de transport à Poissy est en réalité une optimisation de l'exploitation qui va protéger St Germain et Cergy à l'encontre de Poissy. Le tram 13 n'est que le catalyseur de ce processus donc je suis CONTRE ce tracé urbain !
446				02/02/18					x												**Anonyme** Pourquoi faire simple quand on peut faire compliquer ? Cette maxime s'applique ici sans aucun doute ! NON AU TRACE URBAIN, OUI A LA SIMPLICITÉ ET A L'EFFICACITÉ
447				02/02/18			x														**M. Gérard Le Pestipon 17 Bd des loges Poissy** NON au tracé initial OUI au tracé urbain beaucoup plus intelligent, desserte de la gare : RER E dans un proche avenir, desserte du nouveau quartier de POISSY.